

DROITS D'INSCRIPTION 2018-2019

Du 1^{er} octobre 2018 au 14 juin 2019

**Pour les
personnes
NI redevables de
l'impôt sur le
revenu
NI assujetties aux
prélèvements
sociaux*

• CONFÉRENCES

Forfait (<i>donnant accès à toutes les conférences</i>).....	195 €	135 €*
Carte de 12 conférences (<i>carte à régler sur place</i>).....	65 €	
Demi-journée (<i>à régler sur place</i>).....	11 €	
Une conférence d'1H30 (<i>à régler sur place</i>)	6 €	

• SÉMINAIRES

1 Séminaire.....	125 €	95 €*
Tout séminaire supplémentaire.....	80 €	60 €*

• SÉMINAIRES À TARIFS SPÉCIFIQUES

La vigne et le vin.....	160 €	130 €*
Atelier culinaire à Marseille.....	160 €	130 €*

• ACTIVITÉS HEBDOMADAIRES

1 activité.....	210 €	150 €*
Toute activité supplémentaire	125 €	85 €*

• ACTIVITÉS À TARIFS SPÉCIFIQUES

Dessin-Peinture-Aquarelle-Théâtre- (2h00).....	210 €	150 €*
Atelier d'écriture.....	210 €	150 €*
Natation - Aquagym à Marseille.....	210 €	150 €*
Informatique.....	265 €	180 €*

• STAGES

Selon les modalités du stage.....70 € ou 100 €

Les droits d'inscription doivent être acquittés par chèque libellé à l'ordre de « Agent comptable d'A.M.U.»

Le règlement d'inscription à un stage fait l'objet d'un chèque séparé.